

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Elevage de 150 vaches laitières sur la commune principale de l'AIOT 12 Chemin des Vieilles Vignes 89560 Les Hauts de Forterre.

La référence de votre dossier est A-3-NL08O6CW et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 05/04/2023 à 17h34 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La DDETSPP ou la DAAF**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**

- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **37757594900013**

Raison sociale **GAEC DE LA TOUR**

Forme juridique **Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

12 CHEMIN DES VIEILLES VIGNES

CHAMPOUX

89560 LES HAUTS DE FORTERRE

Signataire

Nom : **PLESSY**

Prénom : **Didier**

Qualité : **Gérant**

Référent

Nom : **PLESSY**

Prénom : **Didier**

Fonction : **Gérant**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Elevage de 150 vaches laitières**

Description des activités :

Le projet du GAEC DE LA TOUR est de construire un nouveau bâtiment d'élevage sur le site existant à plus de 100m des premiers tiers. Le GAEC est déjà reconnu à déclaration pour 85 vaches laitières depuis 1993. Le site d'élevage se situe sur la commune des Hauts de Forterre, hameau de Champoux (parcelles D 378, D 321, D 322, D 323 et D 324). Aujourd'hui, dans le cadre de l'installation d'un jeune sur le GAEC, l'objectif est d'augmenter les effectifs de vaches laitières jusqu'à 150 vaches. Les vaches seront logées dans un nouveau bâtiment en logettes caillebotis, équipés de 2 robots de traite. Le bâtiment aujourd'hui existant est situé à 150 m du premier tiers, le bâtiment projet sera lui situé à 280 m du premier tiers. La salle de traite et la laiterie existante seront désaffectées et le bâtiment servant aujourd'hui à loger les vaches laitières sera occupé par les génisses de renouvellement et les vaches taries. Ces animaux seront logés en aire paillée avec couloir raclé. Les fumiers du couloir raclé seront stockés sur la fumière couverte déjà existante de 140 m² et les jus de la fumière sont envoyés dans une fosse de 160m³. Les nuisances par rapport aux premiers tiers seront diminuées, les robots de traite étant plus éloignés du premier tiers. Trois types d'effluents seront produits sur l'exploitation : du fumier mou à compact stocké sur la fumière, du fumier très compact issu des aires paillées et du lisier stocké dans les fosses caillebotis. Les effluents produits seront épandus sur les terres du GAEC, via un plan d'épandage. Trois silos déjà existants sont présents sur le site et il y a le projet d'en construire un quatrième. Au niveau de la lutte incendie, une borne incendie est présente à moins de 200 m du site d'élevage. Elle ne présente pas un débit suffisant et sera complétée une réserve de 360 m³ qui reste à positionner sur le site.

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

[Localisation de l'installation](#)

Adresse **12 Chemin des Vieilles Vignes 89560 Les Hauts de Forterre**

X : 733669

Y : 6722944

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2101	2101-2-c	Elevage, transit, vente etc. de bovins	Nombre de vaches 150 u	D	

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **OUI**

Réseau public de distribution d'eau **OUI**

Volume maximum annuel (en m3) **7000**

Autres :

Il est prévu de mettre en place une cuve de récupération des eaux de pluie de 10 ou 20m3. Cette cuve serait utilisée pour le lavage.

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **OUI**

Origine et la nature des matières épandues :

Trois types d'effluents seront produits sur le site : - Du fumier mou à compact issu du couloir

raclé des génisses et des vaches taries soit 192 tonnes. - Du fumier compact pailleux issu des aires de couchage paillées intégrales, soit 416 tonnes. - Des effluents liquides issus des deux robots de traites (eaux blanches avec recyclage, eaux vertes), des jus de silos (maïs et herbe) et du lisier issu des couloirs caillebotis, soit 4 425 m3.

Pacage	Nom exploitant	Numéro îlot
089008979	GAEC DE LA TOUR	1 à 4 8 9
089008979	GAEC DE LA TOUR	12 à 15 17
089008979	GAEC DE LA TOUR	18 20 à 22
089008979	GAEC DE LA TOUR	25 à 31
089008979	GAEC DE LA TOUR	101 102
089008979	GAEC DE LA TOUR	111 113
089008979	GAEC DE LA TOUR	122 131
089008979	GAEC DE LA TOUR	132 141
089008979	GAEC DE LA TOUR	162 171
089008979	GAEC DE LA TOUR	201 221
089008979	GAEC DE LA TOUR	222 401
089008979	GAEC DE LA TOUR	402 403
089008979	GAEC DE LA TOUR	404 802
089008979	GAEC DE LA TOUR	901 902

Surface totale du plan d'épandage (en ha) **273**

Q : Quantité d'azote épandue inscrite au plan d'épandage (en kg N) **18234**

A1 : Dont épandue sur les terres de l'exploitation (en kg N) **18234**

A2 : Dont épandue sur les terres mises à disposition par un tiers (en kg N) **0**

B1 : Dont produite sur l'installation (en kg N) **18234**

B2 : Dont provenant d'un tiers (en kg N) **0**

Capacité de stockage des matières épandues (en mois) **6**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

Les cadavres sont enlevés et évacués du site par la société d'équarrissage ATEMAX. Les cadavres seront stockés sur une plateforme en attente de l'enlèvement par l'équarisseur. Les filets, ficelles et bidons sont stockés dans des sacs spécifiques et repris par ADIVALOR lors de ramassages organisés par la coopérative. Les déchets vétérinaires sont stockés dans des boîtes spécifiques (boite jaune aiguilles) et repris par un organisme de collecte PROSERVE DASRI. Les

emballages papiers ou plastiques, les sacs, les cartons et les plastiques partent en déchetterie ou sont repris par le service de collecte des ordures ménagères. Aucun brûlage de déchets n'est effectué.

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **OUI**

Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisez : **réserve de 360 m3**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

Une réserve de 360 m3 sera mise en place sur le site. Une visite du SDIS est prévue pour valider le positionnement de la réserve. La poche pourra donc servir de réserve incendie, en complément de la borne présente à moins de 200 m. Des extincteurs seront également présents sur le site, notamment dans le nouveau bâtiment dans le local technique à proximité de l'armoire électrique.

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?
Oui

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

7 - Pièces justificatives

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

PLAN DE SITUATION.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

PLAN DE MASSE.pdf